

Nombre de membres présents : 11

Absent excusé : Cyrille Vallon (pouvoir à L. Blanc).

Absent : Pascal Dejoux.

Secrétaire : Patrick Hervé.

Ouverture de la séance : 20h45.

Approbation du compte rendu du CM du 19/01/2016 et signature de la feuille de présence.

Date du vote du budget fixée au 31/03/2016.

Changement photocopieur - Secrétariat.

Deux options :

- L'achat du matériel pour un montant de 5300 € TTC avec la possibilité de récupérer la TVA.
- Ou location sur une période de 5 années ne permettant de récupérer la TVA.

Parallèlement, le Maire indique que le contrat de maintenance actuellement en cours, pour encore 3 ans, a été négocié à la baisse.

Après débat, le résultat du vote s'énonce ainsi :

- Achat : Pour = 9 Abstentions = 3
- Contrat de maintenance : Pour = 10 Abstentions = 2

SIGMA – Adhésion nouvelles communes.

Les communes de Chastel Arnaud, Rimon et Savel, et Espenel ont demandé leur adhésion au Sigma.

Le Comité Syndical a validé leur demande mais doit obtenir l'aval de l'ensemble des communes membres ; la commune de Chabrillan se déclare favorable à l'adhésion au Sigma de ces nouvelles communes.

La décision est prise à l'unanimité.

Assainissement – Attribution du marché pour une mission de contrôleur technique.

Les travaux liés au projet d'assainissement ont débuté en ce début d'année 2016.

La commune s'est engagée à respecter la Charte Qualité Réseaux imposée par l'Agence de l'Eau.

Le Département de la Drôme, mandataire pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, a lancé une consultation pour une mission de contrôleur technique des réseaux d'assainissement.

L'analyse des offres reçues (SATER : 15840 € - CITEC : 13553 € – TEDIVISION : 12248 € - MP3D : 11195 €) fait ressortir celle du bureau MP3D qui se révèle la moins disante.

Adopté à l'unanimité.

Subvention aux associations.

On note des demandes de subventions émanant d'associations « extérieures » et qui ne seront pas toutes satisfaites.

Sera retenue la demande d'une association contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées de la Drôme, ALMA DROME ; une subvention d'un montant de 50 € lui sera allouée.

Toutes les associations chabrillanaises bénéficieront, comme les autres années, d'une subvention participant à leur fonctionnement.

Le montant total des subventions allouées s'élève à 14 600 €.

Adopté à l'unanimité.

Accessibilité – Rampe d'accès au Secrétariat de Mairie.

Le projet de réalisation de la rampe d'accès a été entériné précédemment par l'Assemblée.

Il s'agit ce jour de sélectionner l'entreprise.

Deux entreprises ont fourni chacune un devis :

- l'entreprise STB pour un montant de 1540.00 € HT, avec une option « habillage » à 1666.98 € HT
- l'entreprise REYNIER pour un montant de 1787,57 HT.

L'entreprise STB est retenue pour la réalisation des travaux.

La reprise du linteau du portail de l'école sera également assurée par STB.

Adopté à l'unanimité.

Création d'un poste d'adjoint administratif première classe.

L'agent administratif deuxième classe, en poste, remplit les conditions nécessaires pour prétendre au grade d'adjoint administratif première classe. La création de ce poste doit être effective et validée par le CM.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses.

Urbanisme.

Dossiers déposés :

- Une DP - Auberge Centre La Plaine M. Kesslerling : accessibilité – Ad'ap
- Un PC – M. Bardou – Quartier Les Gillès : création d'un logement dans un bâti existant.

Assainissement.

L'entreprise Chapon a présenté le plan d'exécution des travaux :

- Implantation du panneau d'affichage à côté de la Croix
- Validation de l'extension
- Information adressée aux riverains intéressés pour le raccordement aux réseaux
- Annonce du fonçage qui aura lieu dans le courant de la semaine 08
- Prochaine réunion de chantier : 01/03/20156

Cimetière.

- Les travaux de renforcement du mur pourraient débiter à la fin du mois de mars.
- Colombarium – la base est posée ; les travaux d'aménagement des alentours sont en cours.

Commission Cafébibliothèque.

Recherche d'options pour dynamiser le lieu : valoriser et diversifier les activités culturelles, revoir les plages horaires d'ouverture en augmentant leur durée.... :ce projet s'inscrivant dans une dynamique effective du village.

- Pistes de réflexion :
 - o « garder » l'agent actuel
 - o Recruter un personnel en contrat d'avenir

Infos diverses.

P. Hervé, référent auprès des Services de la Mairie, de l'association Senteurs et Pivoines, remercie la commune qui a alloué à l'association une partie de la recette provenant du produit de la taxe de séjour.

Il précise que l'AG de l'association se tiendra le 25 février prochain.

Il indique que des plantes ont encore été volées !

Monsieur André propose à Senteurs et Pivoines de fleurir le devant de la Mairie.

Transports scolaires.

L'arrêt du bus prenant en charge les élèves chabrilanais n'est pas toujours respecté par le chauffeur : lorsque le bus est complet, il ne s'arrête pas.

Le Maire donne lecture d'un courrier adressé au Président du Conseil Départemental pour attirer son attention,notamment, sur les risques encourus par les enfants laissés ainsi sur le bord de la route,et pour qu'une solution soit apportée à ce problème inquiétant et malheureusement récurrent.

Salle Polyvalente.

Protestations des riverains à causes des nuisances sonores nocturnes : soirées bruyantes.

Problèmes de location « aux extérieurs ». Réservation pour la location de la SP aux seuls chabrilanais ?
A voir.

Initiation aux premiers secours : peu de participants recensés.

Le maire communique sur le projet de mise en place d'une Charte « zéro pesticide » sur le territoire de la CCVD. Il indique y être très favorable, en précisant que, dans le village, l'utilisation des produits chimiques est déjà proscrite depuis déjà une saison.

L'officialisation, au travers de cette charte, serait un « plus » pour l'image de la commune.

La séance est levée à 23h50.